



**Guide de fonctionnement
LBML saison 2026**

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Administration

L'administration de la Ligue de baseball mineur des Laurentides (« LBML ») est sous la supervision du **Comité de gestion** nommé par la région.

Membre #1 : Dinaldo Pimentel
Courriel : presidentbaseballbql@gmail.com
Cellulaire : 514-781-0785

Membre #2 : Bruno Voyer
Courriel : bvoyeur@godardvoyeur.ca
Cellulaire : 514-977-5111

Membre #3 : Alexandre Bonin
Courriel : boninalex1979@gmail.com
Cellulaire : 514-975-5989

Membre #4 : Richard Gingras
Courriel : R.Gingras@videotron.qc.ca
Cellulaire : 514-512-6429

Le conseil d'administration régional interviendra dans les décisions uniquement lorsque des changements structurels et/ou de réglementation seront apportés.

Les règlements de la ligue sont soumis et sujets à l'approbation de la Commission régionale des présidents (« CPR ») des Laurentides, ainsi que du conseil d'administration.

Tous les documents et informations au sujet de la LBML sont disponibles sur le site de la région des Laurentides à l'adresse : <http://laurentides.baseballquebec.com/fr/index.html>

Dans le but de faciliter les communications, le Comité de Gestion ne répondra uniquement qu'aux demandes provenant des Présidents d'associations ou d'une personne représentante de l'association déterminée par celle-ci.

1.2. Dates importantes

Début de saison classe A et B : Mardi 19 mai 2026

Fin de saison 9UA-11UB-13UA-15UB-18UA : 16 août 2026

Fin de saison 11UA-13UB-15UA-18UB : 20 août 2026

Fin de saison 9UB : 30 août 2026

Séries régionales 9UA-11UB-13UA-15UB-18UA : 21 au 23 août 2026

Séries régionales 11UA-13UB-15UA-18UB : 28 au 30 août 2026

Séries régionales 9UB : 4 au 6 septembre 2026

Finales 2 de 3 9UA-11UA-11UB-13UA-13UB : 4 au 6 septembre 2026

Finales 2 de 3 15UA-15UB-18UA-18UB : 11 au 13 septembre 2026

Finales 2 de 3 9UB : 11 au 13 septembre 2026

Championnats provinciaux 9UA-11U-13U : 11 au 13 septembre 2026 (dates imposées par BQ)

Championnats provinciaux 15U-18U : 18 au 20 septembre 2026 (dates imposées par BQ)

En raison du calendrier scolaire, pour les premières semaines d'activités du 19 mai au **21 juin 2026**, le calendrier se composera d'au maximum une partie du lundi au jeudi et d'un maximum de 2 parties par semaine (du lundi au dimanche). À partir du **22 juin 2026**, chaque équipe ne pourra jouer qu'un maximum de 2 parties par semaine.

1.3 Émission des résultats

Les processus suivants seront intégrés à *Spordle* et sous la responsabilité de l'équipe « Receveur » ou du responsable de l'association. Les données doivent être à jour dans le système au plus tard 48H après la partie.

- Remise des résultats;
- Alignements;
- Inscrire les manches lancées, et ce, pour chaque lanceur ;
- Téléchargement photo de la feuille de match (feuille BLANCHE)

Les rappels des résultats manquants seront envoyés aux associations hebdomadairement par le responsable de la région.

1.4 Comité de discipline

Le comité de discipline est l'instance par laquelle les appels de décisions suite à un verdict du **Comité de gestion** concernant une expulsion ou autre événement qui implique une suspension autre que celle-ci décrite à l'article 55.1.

Les rapports d'expulsions doivent être envoyés par courriel dans les 24 heures suivant la fin de la partie (article 55.9)

1.5 Frais de déplacement

Tout officiel qui sera appelé à remplacer dans une autre association que la sienne, recevra une indemnité de 10\$ par jour.

2. STRUCTURE DE LA LBML

2.1. Nombre de parties

Pour l'année en cours, voici le nombre de parties par catégories/classes :

9U A/B : 20 parties (augmentation de 2 parties)

11U A/B : 20 parties

13U A/B : 20 parties

15U A/B : 22 parties

18U A/B : 22 parties

2.1.1 Nombre de parties pour les équipes féminines (9UF, 11UF, 13UF, 15UF et 21UF)

Toutes les équipes féminines feront partie de la structure de la LFBQ et respecteront le nombre de parties de la LFBQ. À moins que le nombre de celles-ci, dans la région, justifie la création d'une ligue régionale et que les équipes concernées désirent s'y joindre. Une demande pourrait être faite auprès de la région pour qu'une équipe entièrement féminine se joigne à la structure BQL masculine.

2.2. Formation du calendrier

La formation du calendrier sera sous la supervision du céduteur ainsi que 2 membres du conseil d'administration (à déterminer).

Un premier calendrier provisoire sera disponible aux appointeurs associatifs pour déterminer si ce dernier respecte les demandes et contraintes des associations (villes). Ce calendrier provisoire sera disponible environ 20 jours avant le début de la saison.

Les appointeurs associatifs et les associations auront alors 7 jours pour y apporter des changements MINEURS, ou encore faire la demande à la ligue de procéder à ces changements.

Le calendrier final pour les classes A et B devrait être disponible et affiché sur le site de la région pour tous les membres au plus tard 7 jours avant le début de la saison.

Voici quelques points d'information au sujet de la composition du calendrier :

a) Une équipe pourra avoir un **maximum** de 2 parties de saison LBML par semaine de calendrier, sauf en cas de situations exceptionnelles telles que les reprises de parties déplacées pour des tournois pour un maximum de 3 parties par semaine.

b) Idéalement, lors de la confection de l'horaire, les parties doivent être en alternance, une partie receveur, une partie visiteur pour chacune des équipes.

c) Possibilité de programmes doubles.

d) Aucune partie n'est prévue pour le 9U, 11U et 13U et pas de RC lors du weekend du Défi Triple Jeu régional soit les 27 et 28 juin 2026. Le défi aura lieu à Lachute. Aussi, pas de match 9U, 11U, 13U et pas RC la fin de semaine du défi triple jeu associatif soit 13 et 14 juin 2026. Sauf pour les associations qui ne font pas de défi triple jeu.

2.2.1 Heure de début de partie

L'heure de début de partie officielle est celle apparaissant sur le calendrier du site internet de la LBML.

L'heure de début de partie peut être différente pour les deux raisons suivantes :

- a) Les officiels ne sont pas présents à temps pour le début de la partie ;
- b) Le terrain n'est pas prêt à temps pour le début de la partie.

Le cas échéant, le marqueur et les arbitres mentionnent aux entraîneurs des deux équipes l'heure officielle de début de partie.

2.2.2. Plage horaire

Les plages horaires en soirée sur semaine sont entre 18h30 de préférence 18h45 et 20h45 pour l'heure de début. Catégorie 18U : lorsqu'il sera possible selon l'utilisation des terrains, les parties pourraient débuter à 19h00.

Pour les catégories 15U et 18U lors des mois de mai et juin, les parties se déroulent le moins possible en semaine en raison du calendrier scolaire à moins que la partie débute au plus tard à 19h00.

Une partie impliquant seulement 2 équipes d'une même association pourrait débuter à 18h30 du lundi au vendredi.

2.2.3 Journées de parties attitrées pour les catégories

Quoique le tableau soit une suggestion, il n'est pas considéré comme un règlement et sera disponible auprès du comité de la région pour les associations désirant l'avoir comme outil.

2.3. Annulation et remise de partie

Lorsqu'une partie est arrêtée définitivement en raison de la température ou du temps alloué et que cette partie est déclarée réglementaire, le pointage final sera celui lors de la dernière manche complétée par les deux équipes. Pour l'application de ce règlement, la partie sera déclarée réglementaire de la façon suivante :

Catégories 9U à 18U : 3 manches complètes jouées

** Si l'équipe receveur est en avance à son dernier tour au bâton (après 2 manches et demi), elle sera alors déclarée gagnante de la partie et cette partie sera arrêtée de façon définitive par les officiels.

Toute partie qui se termine par un pointage égal est considérée comme partie nulle. Aucune manche supplémentaire ne doit être jouée en saison régulière.

Les raisons suivantes seulement seront acceptées pour une remise de partie :

- Participation d'une équipe à un tournoi (la partie du tournoi doit être la même journée que la partie de saison LBML ou LFBQ);
- Participation d'une équipe à un tournoi classé comme étant extérieur à la région;
- Activités scolaires (examens, graduation, etc.)

Aucune reprise de partie annulée par la météo.

Les remises pour situations particulières seront à la discrétion du **Comité de gestion**.

Toute partie annulée pour l'une de ces trois (3) raisons devra être replanifiée dans un délai maximum de sept (7) jours suivant cette partie, ET devra être jouée dans les 14 jours suivant cette même partie.

La date limite pour jouer une partie reportée est : **dimanche 9 août 2026**

L'équipe receveur soumettra au Gérant général un choix de 2 ou 3 dates pour la reprise de la partie. Une fois la date de reprise de partie officialisée par le **Comité de gestion**, il ne sera plus possible de déplacer cette partie en cas de manque de joueurs ou d'entraîneurs.

Toute dérogation à ces règles devra être approuvée par le **Comité de gestion** avant d'être officialisée.

2.3.1 Règle spéciale pour les parties annulées par forfait ou perdues par défaut

Un montant de 100 \$ sera facturé à l'association qui déclarera forfait ou perdra la partie par défaut avant le début de la partie s'il n'a pas averti avant 22H00 la veille de la partie.

Ce montant servira à rémunérer les officiels et/ou sera versé au budget des formations des officiels. (Réf : Politiques administratives de Baseball Québec Laurentides)

3. STRUCTURES DES DIVISIONS / CLASSES A ET B

Voici les détails sur les structures des divisions / classes de la LBML pour l'année en cours. Ces structures sont assujetties à changements selon le balancement du nombre d'équipes en début d'année.

9 UA / 11UA / 13UA / 15UA / 18UA :

Toutes les associations sont regroupées dans les structures.

Équipes féminines de 9UF à 21UF :

Toutes les équipes feront partie de la structure de la LFBQ à moins d'avis contraire (voir 2.1.1)

9UB à 13UB masculin :

Section Nord :

Lachute / Mirabel / Sainte-Sophie / Saint-Jérôme / Prévost / Ste-Agathe

Section Sud :

Boisbriand-Ste-Thérèse / Saint-Eustache / Deux-Montagnes / BLRT / Blainville

15UB masculin :

Toutes les associations sont regroupées dans une même structure.

18UB masculin :

Toutes les associations sont regroupées dans une même structure

3.1. Sous-classements et équipes dérogatoires

La région a pour mandat de faire appliquer la réglementation de Baseball Québec au sujet de la formation et la classification des équipes (régie 4.2).

Lorsqu'une seule équipe dans une division est inscrite à la ligue par une association, celle-ci peut faire la demande à la ligue et à la région de sous-classer cette équipe dans la classe B de cette division.

L'analyse et la décision d'accorder ce sous-classement reviennent à la région et ne peuvent être portées en appel. Par contre, il est du devoir de la région et de la CPR, d'établir des critères de performances permettant de voir dans quelle classe cette équipe devra faire les régionaux de l'année en cours, et au final d'avoir l'approbation de

la région pour aller représenter celle-ci dans un championnat provincial. Les critères de performances seront débattus, décidés et votés par la CPR avant le début de la saison.

Le but de ces critères et de permettre aux équipes d'évoluer dans la bonne classe afin de permettre le développement optimal des joueurs.

3.2. Réglementation sous classement d'une (1) équipe dans une division/classe

Dans l'éventualité où une association présenterait une seule équipe dans la catégorie, elle pourra alors faire la demande à la région de sous-classer cette équipe dans la classe « B ». L'analyse du dossier de la demande se fera au niveau de la région et la décision ne pourra pas être portée en appel à tout autre niveau.

Voici les critères qui détermineront l'éligibilité de cette équipe au niveau régional et provincial pour les catégories 11U, 13U, 15U et 18U :

- a) Si cette équipe a un rendement égal ou supérieur à 0,750, elle devra alors participer aux régionaux dans la classe A de sa catégorie. Advenant une victoire dans la classe A, elle sera alors automatiquement autorisée à représenter la région dans un championnat provincial dans la classe A. Aux fins de calculs, les parties gagnées ou perdues par défaut ne seront pas comptabilisées dans le calcul du rendement de l'équipe.
- b) Si cette équipe a un rendement inférieur à 0,750, elle sera alors autorisée à participer aux régionaux dans la classe B de sa catégorie. Advenant une victoire dans la classe B, elle sera alors automatiquement autorisée à représenter la région dans un championnat provincial dans la classe B.
- c) En tout temps, la région se réserve le droit de revoir le rendement et de remettre l'équipe dans la bonne classe.

3.3 Réglementation sous-classement de deux (2) équipes et + dans une même division

Dans l'éventualité où une association voudrait sous-classer deux équipes d'une même division, elle devra faire la demande à la région avec la liste des noms de joueurs pour chacune des équipes qu'elle veut sous-classer dans la classe B. L'analyse du dossier de la demande se fera au niveau de la région et la décision ne pourra être portée en appel à tout autre niveau.

Si 1 ou les 2 équipes a(ont) un rendement inférieure à 0.750, elle(s) pourra(ont) rester dans le B au contraire si 1 ou les 2 équipes a(ont) un rendement de plus de 0.750, elle(s) ira(ont) faire leur séries dans le A.

Ces équipes seront éligibles aux séries régionales mais ne pourront pas représenter la région dans un championnat provincial selon la réglementation de Baseball Québec.

4. RÉGLEMENTATION

4.1. Réglementation officielle

Réglementation officielle de Baseball Québec et Baseball Canada

4.2. Réglementation supplémentaire région Laurentides

4.2.1. Durée des parties en saison LBML

Catégorie 9U A et B :

La durée des parties est de 6 manches maximum.

9UA

La manche qui débutera après 1h10 (70 minutes) de jeu sera la dernière manche et sera une manche ouverte.

9UB

Aucune manche ne débutera après 1h30 (90 minutes) de jeu.

Catégories 11U A et B et 13U A et B :

La durée des parties est de 6 manches maximum.

11UA et 13UA

La manche qui débutera après 1h30 (90 minutes) de jeu sera la dernière manche et sera une manche ouverte.

11UB et 13UB

La manche qui débutera après 1h15 (75 minutes) de jeu sera la dernière manche et sera une manche ouverte.

*l'équipe qui reçoit doit compléter la manche SEULEMENT si l'équipe qui visite est en avance dans le pointage ou qu'elle a égalisé le pointage après avoir complété son tour à l'offensive.

Catégories 15U A et B et 18U A et B :

La durée des parties est de 7 manches maximum.

15UA et 18UA

La manche qui débutera après 1h45 (105 minutes) de jeu sera la dernière manche et sera une manche ouverte.

15UB et 18UB

La manche qui débutera après 1h30 (90 minutes) de jeu sera la dernière manche et sera une manche ouverte.

*l'équipe qui reçoit doit compléter la manche SEULEMENT si l'équipe qui visite est en avance dans le pointage ou qu'elle a égalisé le pointage après avoir complété son tour à l'offensive.

4.2.2 Nombre de joueurs

9UB :

6 joueurs en tout temps en défensive sans receveur.

Il est maintenant obligatoire selon la réglementation de Baseball Québec d'avoir une rotation dans le rôle offensif, de faire en sorte que les joueurs soient à tour de rôle premier frappeur d'une manche si l'équipe présente une formation à 6 joueurs.

9UA :

Un minimum de 7 joueurs en tout temps sur le terrain en saison régulière en défensive (avec receveur obligatoire). Il est interdit de jouer à 6 joueurs en défensive en tout temps.

11U à 18U :

Il sera possible de jouer une partie avec un minimum de 8 joueurs en défensive. Une équipe pourra débuter la partie à 8 ou 9 joueurs, et il sera possible de terminer cette partie à 8 joueurs advenant une blessure. Si une équipe se retrouve en situation d'alignement à 8 joueurs durant une partie en raison d'une expulsion par un arbitre, cette équipe perdra alors automatiquement la partie par défaut, si cette équipe retourne en défensive lors de la partie.

Joueuses féminines toutes catégories :

Les joueuses féminines (Équipes féminines et Rebelles) évolueront dans une seule équipe dans la région des Laurentides

Les joueuses féminines A (Équipes féminines et Rebelles) ne peuvent remplacer dans la division B de leur catégorie.

4.2.3 Balles de partie

Lors de la saison régulière l'équipe receveuse devra fournir une balle neuve et balle usagée (bonne vieille balle) minimum, à l'arbitre du marbre et aucune marque de balle spécifique sera exigée. Aucune balle de type pratique ou gymnase ne sera acceptée.

En tournois et lors des séries régionales, le règlement de baseball Québec devra être respecté. **Tableau des balles valides pour les parties de saison et de séries dans les Laurentides.**

9U	11U	13U	15U	18U
Louisville BB85	Louisville BB11	Louisville BB11	Louisville BB12	Louisville BB12
Louisville BB850	On Field OFMP	On Field OFMP	On Field OFBM	On Field OFBM
On Field OF85L	Rawlings 65cc	Rawlings 65cc	Rawlings 80cc	On Field OFPRO
Rawlings R850				Rawlings 80cc
				Rawlings ROMC
				Rawlings ROML

4.2.4 **Tableau de références par catégorie (One pager)**

Un tableau récapitulatif de certaines règles du déroulement de jeu sera fourni à chaque entraîneur et sera discuté lors de la rencontre avec les officiels avant chaque début de rencontre afin de clarifier certaines règles et permettre d'éviter les discussions lors d'une partie. Ce processus sera appliqué pour les mois de mai et juin.

TABLEAU À VENIR

5. SÉRIES RÉGIONALES

5.1 Attribution des sites des séries régionales

L'attribution des sites des championnats régionaux par division et classe se fera à la demande des associations. Or, cette attribution devra respecter le plus possible le % d'équipes de cette même association dans la ligue. Les associations doivent décider et annoncer quelles séries elles désirent recevoir dans la classe A et B avant le **10 mai 2026**.

5.2 Séries régionales

Les séries éliminatoires dans les classes :

Séries régionales 9UA-11UB-13UA-15UB-18UA : 21 au 23 août 2026

Séries régionales 11UA-13UB-15UA-18UB : 28 au 30 août 2026

Séries régionales 9UB : 4 au 6 septembre 2026

Finales 2 de 3 9UA-11UA-11UB-13UA-13UB : 4 au 6 septembre 2026

Finales 2 de 3 15UA-15UB-18UA-18UB : 11 au 13 septembre 2026

Finales 2 de 3 9UB : 11 au 13 septembre 2026

- La formule « fausse double élimination » sera appliquée ; 11
- Toutes les équipes d'une même section (nord-sud) joueront les éliminatoires ensemble;
- Pour le 9U et le 11U, l'arbre des séries sera déterminé selon le classement;
- Pour les 13U, 15U et 18U, l'arbre des séries sera déterminé selon le classement;
- Les gagnants de chaque section joueront une finale pour déterminer le grand gagnant ;
- Les 2 équipes finalistes représenteront la région des Laurentides aux Championnats provinciaux (exception du 9UB) ;
- L'assignation des finales sera déterminée par Baseball Québec Laurentides ;
- Les résultats des parties devront être entrés directement dans Spordle par le responsable du site de compétition